#### Présentation au 6<sup>ème</sup> colloque annuel du réseau de soins du mardi 28 novembre 2017



### La police : une réponse à l'urgence





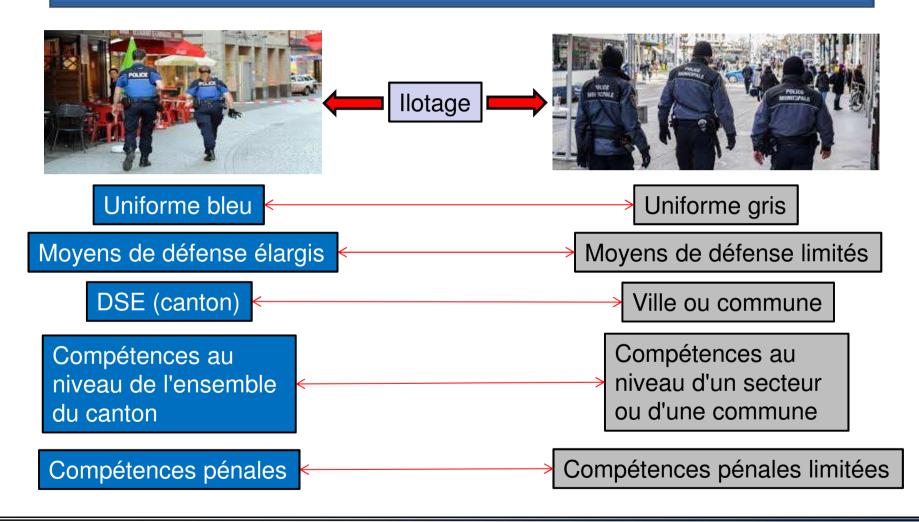
#### Sommaire

- Différences entre la police cantonale et la police municipale,
- Collaboration entre la police cantonale et divers partenaires lors d'interventions,
- Traitement des signalements effectués auprès de la police cantonale,
- Quels sont les numéros de téléphone pour atteindre la police cantonale ?
- Exemples de partenariats entre la police cantonale et diverses institutions publiques ou privées,
- Quelles sont les plus-values pour la police et ses divers partenaires de travailler en étroite collaboration?





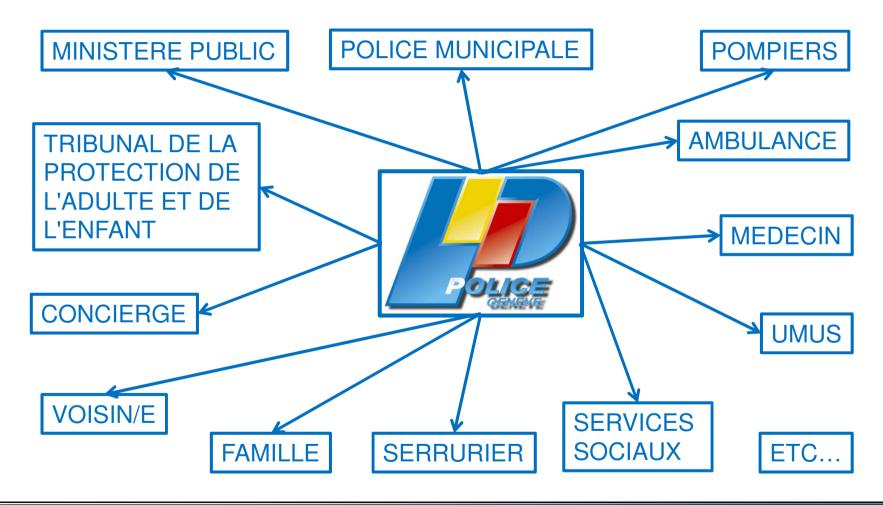
#### Différences entre la police cantonale et la police municipale







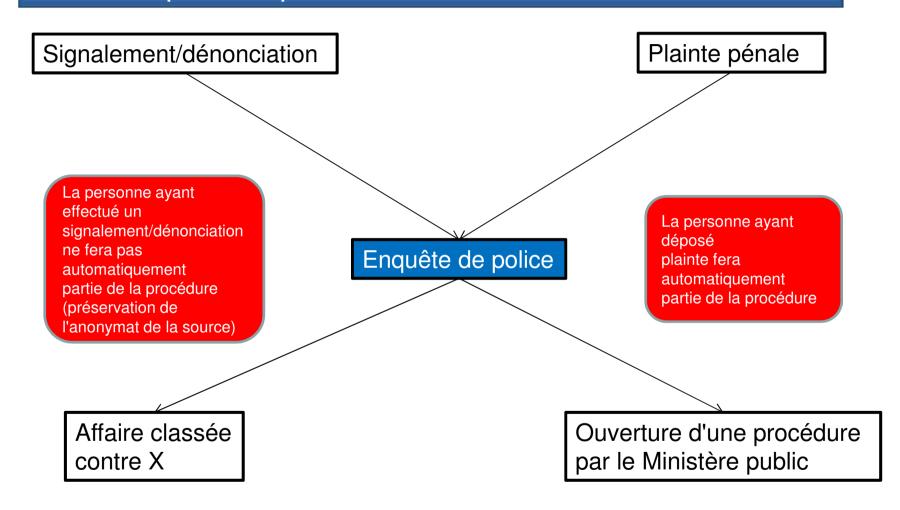
Collaboration entre la police cantonale et divers partenaires (police municipale, pompiers, médecins, ambulanciers, etc.) lors d'interventions.







# Comment la police traite-t-elle les signalements effectués par ses partenaires ?







#### La centrale d'engagement, de coordination et d'alarme (CECAL) de la police cantonale genevoise, quelques chiffres...



La police municipale de la Ville de Genève possède également une Centrale atteignable au 022 418.22.22

- Du dimanche au mercredi de 06.00 h. à 24.00 h.
- Du jeudi au samedi de 06.00 h. à 03.00 h.

Pour l'ensemble de l'année 2016, la CECAL a traité :

**215'044** appels arrivant sur le 117 ou le 112 (soit 589/jour)

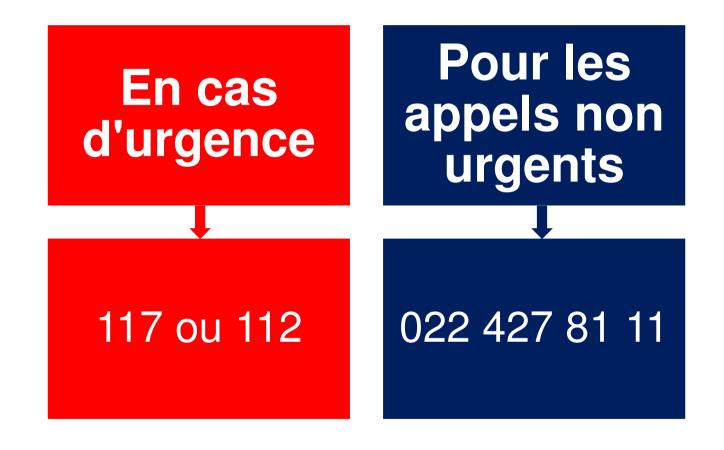
417'984 appels arrivant sur l'ensemble des lignes téléphoniques (soit 1'145/jour)

82'399 réquisitions (soit 225/jour).





Quels sont les numéros de la Centrale de la police genevoise.







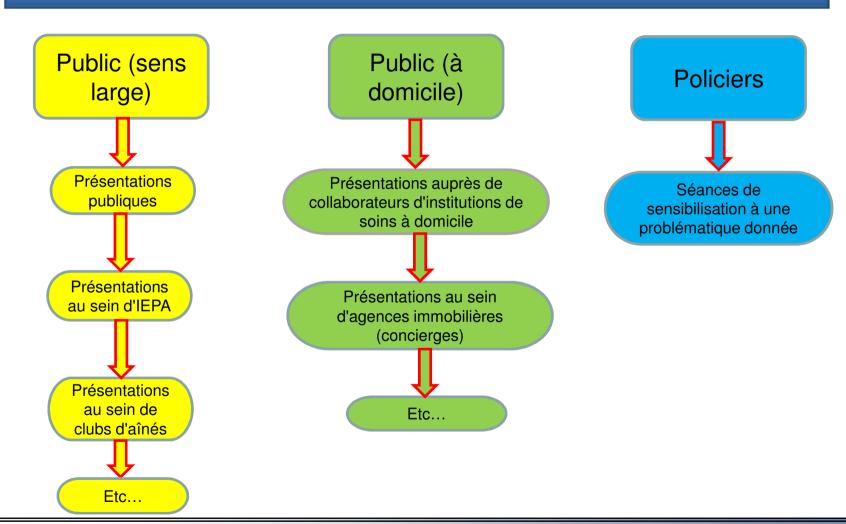
#### Quels sont les buts principaux pour la police de travailler en collaboration avec divers partenaires ?







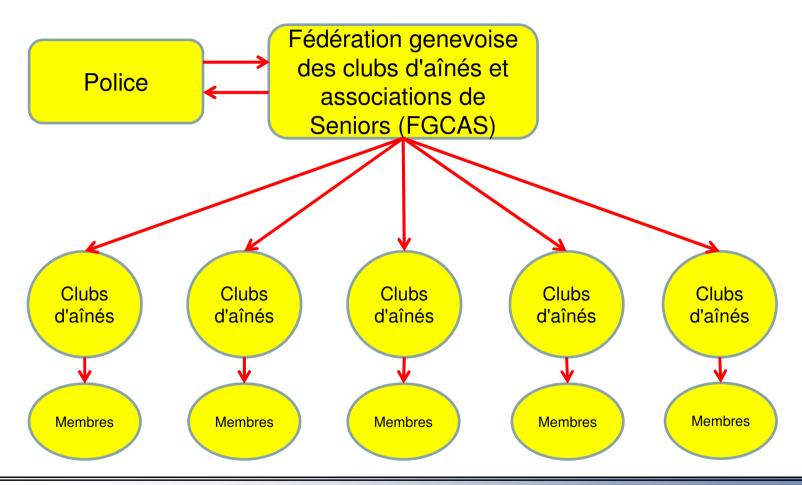
# Partenariat entre la police cantonale et des institutions privées ou publiques.







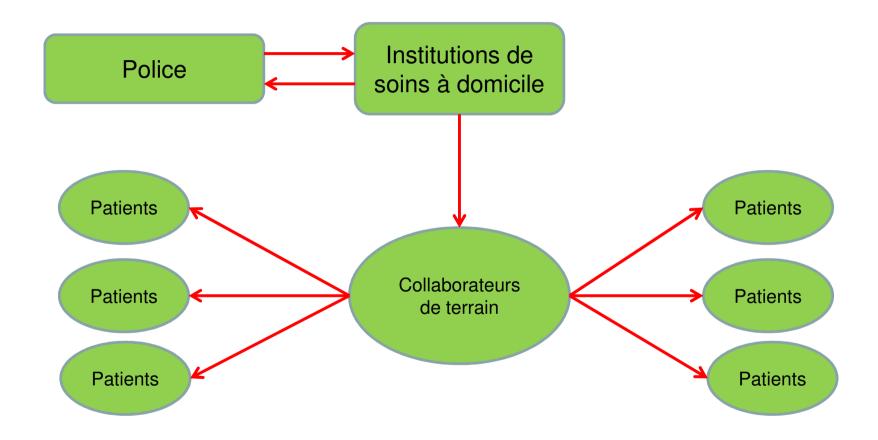
### Exemple de partenariat entre la police cantonale et des institutions privées ou publiques pour un public au sens large.







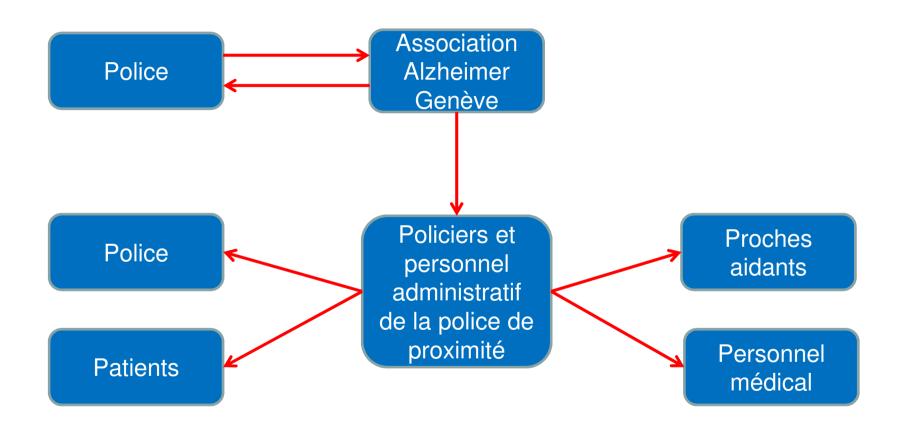
## Exemple de partenariat entre la police cantonale et des institutions privées ou publiques.







### Exemple de partenariat entre la police cantonale et des institutions privées ou publiques.







## Exemple de partenariat entre la police cantonale et des institutions privées ou publiques.













### Plus-values pour la police et ses divers partenaires de travailler en étroite collaboration au sein d'un tel réseau.

#### Pour la police :

- Pouvoir donner des conseils de prévention à l'ensemble de la population genevoise,
- Offrir aux policiers des outils supplémentaires leur permettant d'apporter des compléments dans leur travail quotidien.

#### Pour les associations/institutions:

- > Pouvoir bénéficier de contacts privilégiés au sein de la police cantonale,
- Avoir à ses côtés un partenaire très important au vu des missions qui lui sont dévolues.





#### Merci pour votre attention...



http://police.ge.ch

#### ...place à vos questions...



